



DAL 35

APPEL A SOUTIEN

Ce vendredi 8 mars, le Tribunal d'Instance devra se prononcer sur l'expulsion d'une réquisition soutenue par CARPES et DAL35.

Nous y avons logé, dans ce bâtiment vide depuis un an, plusieurs célibataires et familles, expulsées à plusieurs reprises illégalement et pendant la trêve hivernale, soit un total de 15 personnes.

Venez avec nous réclamer

- La cessation des activités scélérates de la mairie de Rennes dans sa chasse aux squatteurs,
- La création de places de CADA,
- L'accueil inconditionnel de toute personne sans abri,
- Suffisamment de place d'hébergement d'urgence,
- Pour ce faire, la réquisition des logements vides.

Rendez-vous le vendredi 08 mars

Dès 8h30

Cité Judiciaire à Rennes